

Conseil des Sages

réunion du 12 décembre 2016

(19 h 30 – 22 h à la mairie) animatrice : Fanny Larroque

secrétaire : Aude Cubilié

animatrice : Fanny Larroque

Présents : Fanny Larroque, Alixe Poncelin, Aude Cubilié, Bernard Simon, Emmanuel Cappelin, Etienne Chaillou, Maguy Ailliot, Régine Salamone, Thomas Cusimberche, Tristan Rechid

Excusée : Lucile Chemarin

ordre du jour :

météo (humeur du moment en quelques mots)

1. rappel prochaine réunion (lieu et heure) : secrétaire de réunion de ce jour
2. groupes de travail et crieurs publics
3. organisation interne : propositions d'Etienne
4. dates et organisation des prochaines veilles
5. faut-il « recruter » des nouveaux membres du CDS ?
6. choix d'un nouveau nom pour le Conseil des Sages

météo

1. prochaines réunions :

- **mardi 17 janvier**, 19 h 30 à la Mairie ; le secrétaire de réunion de ce jour : Aude
- **mercredi 15 février**, 19 h 30 à la Mairie ; le secrétaire de réunion de ce jour : Maguy

2. groupes de travail :

- **participation des habitants aux gros projets de la mairie** (Emmanuel, Alixe et Tristan)

Les élus attendent du CDS des méthodes en lien avec chaque projet, comme par exemple : maison médicale – budget participatif 2017 – salle des fêtes.

Quels outils ? Méthodologie – grille de lecture – codécision : il faut rencontrer les élus et étudier avec eux les besoins en fonction des projets.

Deux panels à distinguer :

- un travail avec les élus sur des projets sans marge de manœuvre : prévenir les gens
- réunion en codécision avec les habitants

décision : rencontrer les élus concernés par chaque projet, à leur demande, et étudier avec eux leur besoin et les possibilités

action : Alixe présentera ce projet au comité de pilotage du 15 / 12 / 2016

- **intervention du CDS dans l'espace public** (Régine et Maguy)

Présentation du projet par Régine et Maguy : des réunions de quartiers vont être organisées pour se présenter et répondre aux questions des habitants (doléances).

décisions : les réunions auront lieu une fois par mois chez un hôte qui ouvre sa porte aux gens du quartier. Les Sages volontaires sont Régine, Maguy, Thomas et Bernard.

+ permanence du CDS 1 h avant chaque réunion pour les doléances

action : la première réunion sera celle du Centre bourg. Elle aura lieu le 11 janvier au Café des sports. Tristan rappelle qu'il faut prévoir un affichage et l'organisation de la réunion.

Point sur les Crieurs publics (Emmanuel) :

Rencontre avec la Droguerie moderne (Diois) : mots sur le rêve dans une boîte et animation de rue. Un problème est évoqué : ce type d'animation s'adresse surtout aux plus convaincus.

décision : Les Sages concluent que ce n'est pas une priorité. Pour les recontacter, leurs coordonnées : Marco et Agnès : 06-70-25-96-65.

3. Présentation par Etienne d'un livret pour les nouveaux arrivants au CDS

Etienne présente les deux outils en cours d'élaboration et demande aux membres du conseil des sages leur collaboration :

1) un livret contenant :

- l'histoire du CDS et des exemples de projets (Emmanuel)
- le déroulement d'une séance (Alix)
- les cinq missions du CDS (Emmanuel et Etienne)
- veilles et grilles d'analyse (Tristan)
- annexes techniques :
 - Zimbra
 - définition démocratie participative (Tristan)
 - organigramme (Etienne)
 - glossaire (Bernard)

2) un classeur contenant :

- les comptes-rendus des 12 derniers mois (Etienne et Bernard)
- l'ordre du jour
- les fiches actions en cours

décision : Le facilitateur transmet le classeur au secrétaire pour la prochaine réunion et archive le nouveau compte-rendu.

action : ajouter dans le livret les références du film tourné à Saintes où Tristan présente l'histoire et les objectifs du Conseil des Sages.

Envoyer les informations à Etienne pour **le 5 janvier**
Etienne apportera le classeur à la prochaine réunion.

4. retour sur les veilles et répartition pour les mois à venir

veilles passées : Thomas et Maguy expliquent que notre présence au conseil communautaire n'est pas nécessaire à chaque réunion.

liste des veilles futures et répartition :

janvier jeudi 12 CP (Aude)
 jeudi 19 conseil communautaire (personne)
 vendredi 20 CM (Maguy)
 Dimanche 29 janvier : comptes-rendus commissions et vœux du Maire (Thomas et Régine)

février jeudi 2 CP (Régine)
 jeudi 9 CP (Emmanuel)

mars jeudi 2 CP (Thomas)
 jeudi 9 conseil communautaire (personne)
 vendredi 10 CM (Maguy)
 jeudi 23 CP public (Bernard)

5. Faut-il « recruter » ? Question reportée à la prochaine réunion

Fanny évoque une demande des élus : est-ce que des membres du CDS sont ok pour écrire un article sur la prochaine lettre d'infos (notamment sur la restitution de l'enquête publique par Clément Mabi) ?

décision : personne n'est disponible pour écrire un article.

Rappel : Fanny va mettre en ligne sur le site de la mairie les comptes-rendus des réunions du CDS pour l'année 2016.

décision : Les prochains secrétaires de réunion doivent veiller à ce que les comptes-rendus soient lisibles par tous les habitants. Pour le moment, c'est Fanny qui se charge de les mettre chaque mois en ligne.

Fanny évoque la mise en place d'une « enquête sensible », dans l'idée. Il faut d'échanger avec les habitants les plus éloignés de la démarche de la mairie. L'idée est de créer un groupe de 4,5 personnes pour animer ces temps de « café-rencontre » pour échanger sur les freins à la participation et construire ensemble de nouvelles idées.

décision : pas de décision. Fanny avance sur ce point avec les élus

6. choix du nouveau nom du CDS : travail à partir des noms suivants (méthode proposée par Tristan)

- comité des citoyens
- groupe de participation citoyenne
- observatoire citoyenne
- comité de veille
- conseil de la participation
- comité de la participation
- comité de veille éthique
- comité d'éthique
- observatoire de la participation
- groupe de veille citoyenne
- groupe de veille démocratique
- groupe de veille à la démocratie locale

décision : pas de choix arrêté. Ont été retenues pour l'instant les appellations soulignées. Emmanuel propose de demander aux élus ce qu'ils en pensent lors du prochain CP du 15/12/16.

Compte-rendu établi le 21 décembre 2016 à Saillans
par Aude Cubilié
